

SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ SOCIALE

Objectifs

Par un meilleur repérage des phénomènes de précarité et d'exclusion sociale dans des perspectives historiques, psychodynamiques et sociologiques, vous serez en mesure de mettre en place des réponses originales au sein des équipes.

La formation vous permettra de répondre aux interpellations que ce type de phénomènes adresse à la psychiatrie en général et à la politique de secteur en particulier (PRAPS, PRS, PASS...).

Contenu

Découvrir et intégrer les aspects généraux

- Histoire du dispositif de santé mentale, sociologie et psychosociologie de la précarité sociale, philosophie des approches et législation.

Elaborer l'intervention

- Adaptation, insertion, exclusion, désaffiliation : définition des termes.
- Clinique psychosociale.
- Ethique et déontologie : secret professionnel, secret partagé, complémentarité, réseau.

Connaître le champ de l'intervention

- Entre santé mentale, précarité et exclusion sociale : les malades mentaux exclus et les exclus présentant des troubles psychiques.
- Entre maladie mentale et précarité : clinique psychosociale.

Posséder et savoir articuler les différents types de réponse possibles

- L'accompagnement : de l'urgence à une autre temporalité, du professionnalisme au bénévolat : notion de réseau.
- Les modalités spécifiques du lien.
- La notion "d'amarrage".
- Les processus d'auto-exclusion.
- La non-demande ou demande inversée.
- La spécificité du travail social.
- La spécificité du soin.
- E.M.P.P (Equipes Mobiles Psychiatrie/Précarité).
- L'adaptation de la réponse soignante en fonction de la problématique déagée.

Publics

Tous professionnels des secteurs santé, social et éducatif confrontés dans leur pratique à la clinique psychosociale (phénomènes de précarité, d'exclusion sociale, errance...).

Démarche

Les apports théoriques, le travail de réflexion et d'analyse de pratiques sont enrichis par le témoignage et les comptes-rendus d'expériences d'acteurs de terrain (domaine social, humanitaire, médical).

Une documentation axée sur les textes en vigueur est remise aux participants en début de session.

Formateur :

Colette PITICI, Docteur en psychologie et psychopathologie clinique pour l'INFIPP.

André Bouvier

Réalisation

3 jours (1+2)

Dates :

22 et 28/29 juin 2012

Tarifs

Tarif adhérent : 495 euros

Tarif non adhérent : 695 euros